

L'association genevoise des foyers pour personnes âgées regroupe les foyers de jour et le foyer jour/nuit du canton.

Les foyers vous proposent :

- > des lieux d'accueils chaleureux et adaptés;
- > le transport depuis votre domicile (sauf exception);
- > des équipes de professionnels des secteurs de la santé et du social;
- > des activités de groupe, de nouvelles relations, des sorties, des repas, et un accompagnement individualisé.



www.foyers-jour-nuit.ch
info@foyers-jour-nuit.ch

1 **Aux Cinq Colosses**
347 route d'Hermance
1247 Anières
Tél: 022 347 01 20
foyer@aux5colosses.ch
www.aux5colosses.ch

2 **Pavillon Butini**
14 ch. Gustave-Rochette
1213 Onex
Tél: 022 879 67 91
pavillonbutini@butini.ch
www.butini.ch

3 **Le Caroubier**
5b route de Saint-Julien
1227 Carouge
Tél: 022 343 60 66
caroubier@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

4 **John Jaques**
4 chemin des Campanules
1219 Aire
Tél: 022 807 05 14
johnjaques@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

5 **Livada**
10 route de Sauverny
1290 Versoix
Tél: 022 779 01 01
livada@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

6 **Maison de Saconnay**
72 l'Ancienne-Route
1218 Grand-Saconnex
Tél: 022 920 05 01
info@foyer-maison-de-saconnay.ch
www.foyer-maison-de-saconnay.ch

7 **Oasis**
53 rue de Carouge
1205 Genève
Tél: 022 329 38 56
oasis@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

8 **La Seymaz**
11 rue des Charbonniers
1225 Chêne-Bourg
Tél: 022 860 84 84
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

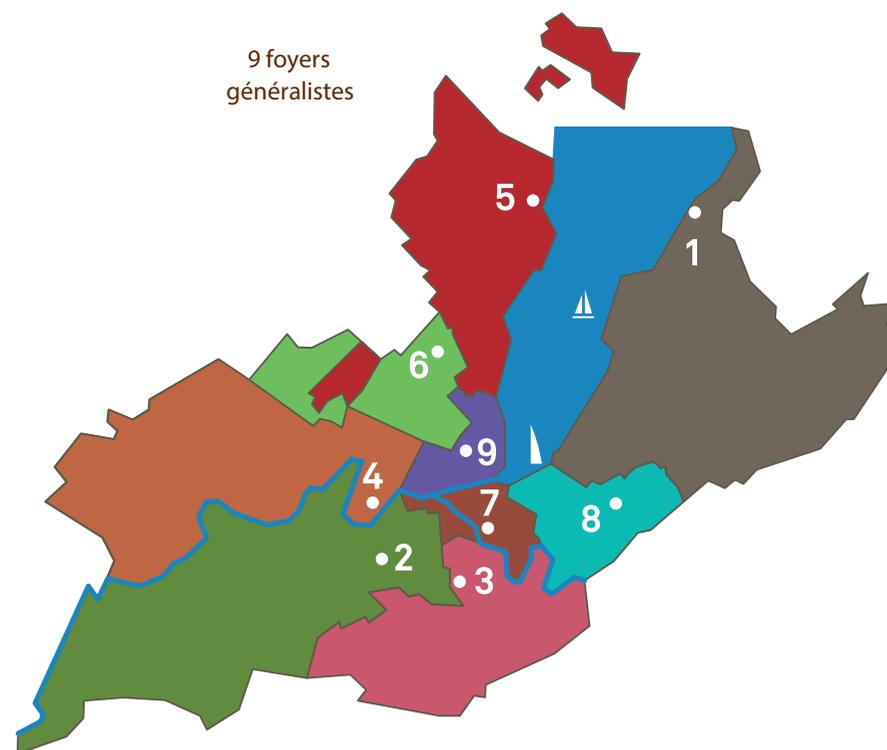
9 **Soubeyran**
39 rue Louis-Favre
1201 Genève
Tél: 022 345 96 35
soubeyran@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

A **Pavillon de la Rive**
166 route du Grand-Lancy
1213 Onex
Tél: 022 596 02 90
pavillondelarive@butini.ch
www.butini.ch

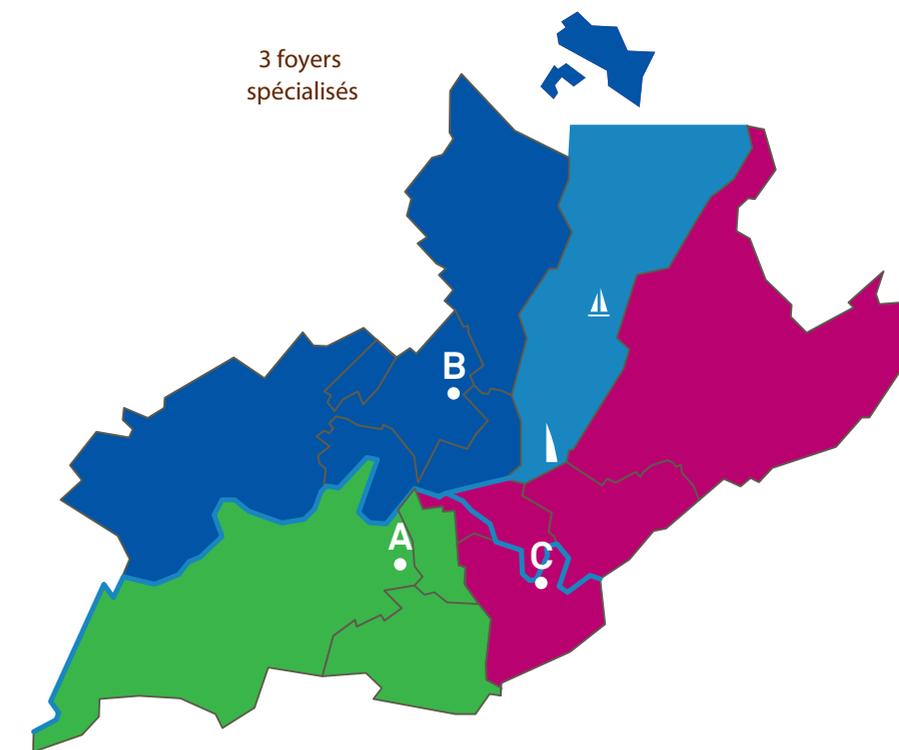
B **Relais Dumas**
27 chemin des Fins
1218 Le Grand-Saconnex
Tél: 022 788 25 30
relais.dumas@alz-ge.ch
www.alz-ge.ch

C **Relais de Vessy**
7 Chemin des Beaux-Champs
1234 Vessy
Tél: 022 788 25 33
relais.vessy@alz-ge.ch
www.alz-ge.ch

9 foyers généralistes



3 foyers spécialisés



Les personnes âgées sont accueillies dans les foyers de jour en fonction de leur commune de domicile.

Les foyers de jour généralistes s'adressent à toutes les personnes en âge AVS en perte d'autonomie physique et/ou psychique pouvant également être fragilisées dans leurs liens sociaux.

Les foyers spécialisés s'adressent à une population définie et sont destinés à des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée. L'encadrement et les prestations sont adaptés et spécifiques.

Pour tout renseignement complémentaire et les demandes d'inscription, veuillez vous adresser au foyer qui dessert votre commune de domicile.

Tarifs :

- > foyers généralistes : journée 49 Fr.
- > foyers spécialisés : journée 54 Fr.
- > Pavillon de la Rive avec accueil de nuit :
matin 12 Fr. / soir 25 Fr. / nuit 50 Fr.
- > pour tous les foyers :
transport 5 Fr. la course

Les foyers de jour et de jour/nuit sont des lieux d'accueil et de soutien psycho-médico-social des personnes âgées. Ce sont des lieux de vie partagée périodique et/ou transitoire. Ils dispensent également des soins dans le cadre du suivi des maladies chroniques liées au vieillissement. Ils participent à la politique publique de maintien à domicile des personnes âgées.

Les foyers offrent un encadrement par des équipes de professionnels des domaines du social et de la santé afin de permettre le maintien des personnes âgées en perte d'autonomie dans leur lieu de vie.

La fréquentation d'un foyer permet de garder des liens sociaux, de partager des repas, de participer à des activités.

Par une approche globale, les équipes des foyers apportent écoute et soutien à la personne âgée ainsi qu'à son entourage. Un suivi santé est assuré en coordination avec le médecin traitant et l'équipe médico-sociale. L'accueil peut s'envisager sur un ou plusieurs jours par semaine.

Le personnel des foyers travaille en étroite collaboration avec les personnes âgées et leur entourage, les médecins traitants, et les services d'aide à domicile. Leur mission est définie par l'État :

- > développer le mieux-être de chacun en vue de maintenir les personnes âgées en perte d'autonomie dans leur lieu de vie ;
- > contribuer, en complémentarité avec l'aide et les soins à domicile, à éviter les hospitalisations inappropriées ou écourter une hospitalisation ;
- > rompre l'isolement, favoriser de nouvelles relations et activités ;
- > aider à surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif et/ou de la santé ;
- > retarder les séjours de longue durée en établissement médico-social ;
- > familiariser à la vie communautaire les personnes âgées qui pourraient, un jour, être accueillies dans un EMS ;
- > accompagner et soutenir la famille et les proches.

ASSOCIATION GENEVOISE DES FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES



www.foyers-jour-nuit.ch